

Règlement de la Ligue du Lundi soir

ANGERS BC



Organisation

La Ligue débute généralement le second lundi du mois de septembre.

Les équipes sont constituées de trois joueurs.

Les boules d'essai débutent à 18h30 précise.

Le prix de la participation par soirée est de 11,50 € par joueur avec une cotisation annuelle de 55 €.

Le port d'un maillot avec le logo du club et une tenue respectable (casquette interdite par exemple) sont obligatoires. Vous avez la possibilité d'aller chez « Décathlon » à côté du bowling pour vous faire floquer le logo du club. **Information importante: il est impératif de se changer aux sanitaires, pas en public !!!**

Déroulement

La ligue se déroule en trois trimestres avec récompenses à chaque fin de trimestre.

1er Trimestre : de septembre à décembre.

2ème Trimestre : de janvier à mars.

3ème Trimestre : d'avril à juin.

Bonifications

Il y a 16 points à distribuer par soirée :

- ~ 1 point par match gagné entre équipe adverse.
- ~ 1 point par match gagné entre adversaire direct.
- ~ 1 point pour le total général entre équipe adverse.
- ~ 1 point pour le total général entre adversaire direct.
- ~ 0,5 point en cas d'égalité.
- ~ 0 point par match perdu.

Piste 3		Équipe A	4	1	2	10 ³	Piste 4		Équipe B	0	3	2	6 ¹
1	68	Joueur 1	1	1	0	3 ¹	1	33	Joueur 4	0	0	1	1
2	46	Joueur 2	1	0	1	3 ¹	2	80	Joueur 5	0	1	0	1
3	21	Joueur 3	1	0	0	1	3	30	Joueur 6	0	1	1	3 ¹

Handicap

Le handicap attribué est calculé sur la base de la moyenne de l'année précédente.
Les nouveaux joueurs se verront attribuer une moyenne avant la première journée de ligue de 110 quilles et un maximum d'handicap de 70 quilles.

Les moyennes seront mises à jour à la fin de chaque trimestre.

Pour les joueurs (es) n'ayant pas eu de licence la dernière saison nous nous baserons sur leur moyenne de ligue de la saison précédente.

Nous vous précisons que le principe est de faire monter en puissance les membres du club et non d'en laisser pour compte.

Absence

Il a été convenu que vous avez la possibilité, à votre propre convenance (hors week-end), d'effectuer une série d'avance pour parer à une absence prévue (telle que des vacances). Cette série doit s'effectuer **avant** l'absence en l'annonçant dès votre arrivée au contrôle du Silver. Une fois les boules de chauffés effectuées, les trois parties doivent être jouées à suivre, dans la foulée. Enfin, vous pouvez réaliser 2 séries d'avances maximum en cas d'absence de 2 lundis à suivre !

Pour les joueurs n'ayant pas prévu leur absence (accident, maladie...), et pour ceux n'ayant pas de série d'avance, il sera pris en compte leur moyenne. Cette dernière sera calculée de la façon suivante : 70% de leur moyenne + handicap. Exemple : $160 \times 70\% = 112 + 45$ de handicap = 157.

Nous portons à votre attention que vous devrez vous adresser à Julien Massenet (responsable de ligue) pour toute question concernant la ligue.

Bonne boule à tous et à toutes !!!

Le Comité Directeur
Angers Bowling Club



Nous tenons à vous rappeler qu'il s'agit d'une ligue non officielle et que malgré cela nous avons une certaine déontologie à respecter vis à vis de notre sport et de nos statuts puisque nous portons le maillot du club.

Nous vous prions de consommer modérément les boissons alcoolisées.